

## Le profil professionnel des animatrices de groupes de jeux

Champ professionnel : formation, social

L'animatrice de groupes de jeux organise et encadre des groupes de petits enfants à partir d'environ 3 ans jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire (école enfantine). Ces groupes se rencontrent une à plusieurs fois par semaine pendant 2 heures jusqu'au maximum une demie journée.

### Activité professionnelle

Dans son activité, l'animatrice se concentre sur les besoins et les intérêts individuels de chaque enfant ainsi que du groupe. Elle se base sur un modèle/concept pédagogique. Ces derniers incluent les objectifs pédagogiques du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse, [www.cadredorientation.ch](http://www.cadredorientation.ch) et de la pédagogie du groupe de jeux, [www.spielgruppe.ch](http://www.spielgruppe.ch). → *en allemand*.

Lors de son activité professionnelle – selon besoin – elle sera soutenue par une animatrice de groupe de jeux supplémentaires, une stagiaire ou un des parents d'un enfant du groupe de jeux.

Le groupe de jeux est une étape importante pour tous les enfants afin que ceux-ci puissent avoir un bon commencement à l'école obligatoire, en particulier pour les enfants de langue étrangère et pour des enfants issus de familles de milieux défavorisés.

L'animatrice de groupe de jeux met à disposition du matériel ludique et de bricolage adapté à l'âge et au besoin des enfants. Grâce à un cadre approprié avec beaucoup d'espace libre, des limites claires et du matériel stimulant, elle donne la possibilité aux enfants de se développer de façon optimale et d'acquérir des expériences ludiques. Au sein du groupe de jeux, les enfants peuvent bouger, jouer, être créatif et actif artistiquement. Dans ce contexte, ils apprennent à trouver leur place dans un groupe d'enfants du même âge, être attentif aux autres, aider les autres, partager, accepter leurs forces et leurs faiblesses et résoudre les conflits. Au groupe de jeux, le jeu libre est au centre de tout et est le moyen principal d'apprentissage. Les observations attentives de l'animatrice de groupe de jeux permettent à cette dernière de reconnaître les besoins de chaque enfant. L'offre du matériel adaptée à l'âge de l'enfant mis à disposition stimule et soutient l'enfant dans son processus d'auto-apprentissage. Etant donné que les enfants sont très actifs, sensoriels et créatifs, ils ont besoin d'un accompagnement bienveillant et compétent.

Les enfants ayant le français comme langue seconde sont stimulés à apprendre et développer plus celle-ci grâce aux jeux en commun, chanter des chansons, écouter des histoires et par des jeux de mouvements. Pour ces enfants, ceci détermine à contribuer de manière décisive à l'égalité des chances.

En ce qui concerne les enfants ayant des besoins spécifiques, l'animatrice de groupes de jeux décèle les besoins éducatifs nécessaires. Elle transmet, le cas échéant, des adresses afin que des examens plus approfondis puissent être effectués.

L'animatrice de groupe de jeux encourage le contact avec les parents /la formation des parents, en associant les parents dans son travail au sein du groupe de jeux. En outre, elle favorise les moyens d'échanges, comme lors des soirées de parents, d'activités avec les parents ainsi que des entretiens individuels. Avec les parents il existe une coopération en matière d'éducation et de formation. L'animatrice de groupe de jeux se met en réseau et travaille en collaboration avec les institutions spécialisées.

### Les bases de la formation

Il existe des critères de formation communs et obligatoires entre les institutions de formation (commission de formation) de la Fédération suisse des animatrices de groupes de jeux FSAJ.

### La formation

En Suisse romande et en Suisse alémanique, la FSAJ recommande plusieurs institutions de formation reconnues. Sur le site internet de la FSAJ, une liste est à disposition ainsi que des informations détaillées en ce qui concerne les concepts de formation, les conditions d'admission, la durée et les diplômes de formations [www.sslv.ch](http://www.sslv.ch) Bildung/Übersicht. → *en allemand*.

### La formation continue / la spécialisation

- Cours de formation continue du Centre de formation de la FSAJ et du Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux de votre région CSG /FSAJ
- Cours de spécialisation du Centre de formation: Groupe de jeux en forêt, groupe de jeux intégratif /soutien de l'apprentissage de la langue

### Les conditions (légalés)

- L'âge minimum est de 20 ans, plus jeune, après consultation avec l'Institution de formation
- La FSAJ conseille d'avoir terminé une formation professionnelle initiale
- De l'expérience pratique avec des enfants d'âge préscolaire, soit en tant que parents ou la prise en charge extra-familiale
- De l'intérêt et du plaisir à travailler avec les enfants d'âge préscolaire et leurs parents/partenaire éducatif ainsi qu'avec des collègues de travail
- De la patience, de l'empathie, de la flexibilité, de l'ouverture et de la tolérance
- La volonté de réfléchir sur nos actions personnelles et pédagogiques et continuer à se former
- Les compétences organisationnelles et administratives
- Pour les personnes de langue étrangère, le niveau de langue B2

### Les conditions de travail

- L'activité professionnelle est principalement à temps partiel, normalement entre 10%-40%, selon la situation aussi plus. En principe, cela ne permet pas de garantir le minimum vital pour vivre.
- L'animatrice de groupe de jeux est, soit embauchée par une institution ou bien elle travaille en tant qu'indépendante.
- La formation est idéale aussi pour un retour dans la vie professionnelle, par exemple après un congé pour raisons familiales ou comme orientation pour une profession sociale.

### Les perspectives professionnelles

La formation d'animatrice de groupe de jeux ne remplace pas une formation professionnelle initiale. Selon la loi fédérale sur la formation professionnelle, les activités pratiques et les connaissances acquises pourront être prises en comptes dans la validation des acquis de connaissances pour l'obtention d'un diplôme fédérale reconnu d'assistante socio-éducative. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à l'Office de la formation professionnelle ou au Centre d'orientation professionnelle de votre canton.